
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 janvier 2014 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre D. Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Jean-François Milot, Chef de division – soutien aux instances et réglementation
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE14 0001

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 8 janvier 2014 en y retirant les articles 12.001, 12.002, 20.001, 20.004 et 20.005.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE14 0002

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 20 novembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE14 0003

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 27 novembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE14 0004

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du procès-verbal de correction en regard de la résolution CE12 2071.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE14 0005

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 2 685,23 \$, taxes incluses, pour l'entretien des radios portatives et mobiles du système de radiocommunication du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014, majorant ainsi le montant total du contrat de 268 004,02 \$ à 270 689,25 \$, taxes incluses;

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1130206005

CE14 0006

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Hydro-Québec, fournisseur unique, pour les travaux d'alimentation en basse tension de la station Drain des filtres, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 148 759,88 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services en date du 10 juin 2013;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1134087003

CE14 0007

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter le don de sept œuvres d'art de l'artiste Charles Lemay d'une valeur estimée à 3 625 \$;
- 2- d'autoriser l'émission d'un reçu officiel pour fins d'impôt au donateur de ces œuvres, M. Serge G. Morin, au montant de 3 625 \$;
- 3- d'approuver, à cette fin, un projet d'acte de donation entre la Ville de Montréal et M. Serge G. Morin, aux termes et conditions y stipulés.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1133013001

CE14 0008

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 53 352 \$ aux organismes ci-après désignés pour le montant indiqué en regard de chacun d'entre eux :

Projets	Organismes		Contributions financières
Danse (break dance)	Organisme de loisir	Service des loisirs St-Jacques de Montréal	4 490 \$
	Organisme culturel	Événements Prima Danse	12 350 \$
Chorale chœur des aînés	Organisme de loisir	Centre communautaire de loisirs Sainte-Catherine d'Alexandrie	4 407 \$
	Organisme culturel	CAMMAC	12 500 \$
Chorale multiculturelle	Organisme de loisir	Comité jeunesse de Notre-Dame-de-Grâce	7 105 \$
	Organisme culturel	CAMMAC	12 500 \$
Sous-total			53 352 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1134739003

CE14 0009

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 50 000 \$ en provenance du projet 39571 - CHUM - Infrastructures 50/50 vers le projet 39572 - CHUM - Infrastructures 100 % CHUM, pour équilibrer le PTI 2013 du Service de la mise en valeur du territoire, par projet et par compétences, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 500 000 \$ en provenance du projet 39571 - CHUM - Infrastructures 50/50 vers le projet 39573 - CHUM - Infrastructures 100 % Ville, pour équilibrer le PTI 2013 du Service de la mise en valeur du territoire, par projet et par compétences, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1136433001

CE14 0010

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'entériner une action intentée par le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière contre Cima +, Consortium Cima + / LBHA et Consortium Cima + / Dessau afin d'obtenir un remboursement au montant de 126 057 \$, représentant les pertes subies en raison des erreurs de conception et de surveillance du projet de réhabilitation du réservoir Châteaufort, phase II.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1136413005

CE14 0011

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de regrouper, au sein du Service du capital humain et des communications, le Service des ressources humaines et du développement organisationnel du Service de police de la Ville de Montréal, à l'exception de la division - formation;

2 - d'autoriser le Directeur général à approuver subséquemment les virements de crédits requis à la mise en œuvre de ce regroupement.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1130395011

Levée de la séance à 13 h 30.

70.001

Les résolutions CE14 0001 à CE14 0011 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre D Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville